

Décret

Générale

colonial

## Décret n° 02-224-1915 07/05/1915

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
7 mai 1915

Numéro JO  
n° 224 du 30/06/1915

Date du numéro  
30 juin 1915

### VISAS

**Vu**le décret du 28 Août 1898, relatif à l'organisation administrative de la Côte Française des Somalis

**Vu**le décret du 30 Décembre 1912 sur le régime financier des Colonies

**Vu**le décret du 7 Janvier 1914, portant approbation du budget local de la Côte Française des Somalis, exercice 1914;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est approuvé l'arrêté du Gouverneur de la Côte Française des Somalis, en date du 1er Avril 1915, portant ouverture de crédits supplémentaires s'élevant au total de 104.500 francs à différents chapitres du budget local de l'exercice 1914.

#### Art. 2

Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

**R. POINCARE.** Par le Président de la République: **Le Ministre des colonies, Gaston DOUMERGUE.**